

« 150 millions d'euros pour les hôpitaux universitaires »

SANTÉ La Fédération Wallonie-Bruxelles délie les cordons de sa bourse

ENTRETIEN
Au total, c'est près d'un milliard d'euros qui pourrait, en théorie, être investi d'ici 2038 dans les briqueuses des hôpitaux universitaires francophones (compétence des entités fédérées depuis la 5^e réforme de l'Etat). Une remise au goût du jour qui n'est pas un luxe pour les quatre hôpitaux concernés, construits dès les années 70.
 Rudy Demotte, ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dévoile les grandes lignes de ce plan, et le nouveau système de financement sur lequel il repose.

Dans quel contexte s'inscrit cette décision du gouvernement ?

Le constat que le patrimoine immobilier de nos hôpitaux universitaires a pris un coup de vieux ; on considère que celui-ci atteint en moyenne les quarante ans, un âge relativement élevé pour un hôpital. Nous avons donc demandé aux hôpitaux universitaires de définir clairement leurs besoins et avons mis sur pied un nouveau mécanisme, qui doit leur permettre de procéder à des investissements nouveaux ou de rajeunissement du patrimoine existant. Ce mécanisme ne repose pas sur les mêmes modes de financement que ceux octroyés par le passé : désormais, on évalue les besoins en termes de patrimoine immobilier et on répercute cela, en termes de budget, dans le prix de la journée d'entretien qui est transféré aux organismes assureurs, lesquels sont eux-mêmes ensuite remboursés par les pouvoirs publics.

Il s'agit d'un mécanisme similaire à celui appliqué aux hôpitaux généraux en Région wallonne ?

Tout à fait, nous avons volontairement choisi d'appliquer ce mécanisme déjà existant, pour ne pas ajouter de la complexité à la complexité. Après avoir fait le tour des besoins des hôpitaux universitaires, nous avons donc élaboré un plan de construction qui porte sur la période 2019-2023. Tout comme dans le cadre du mécanisme veillon, le but de ce plan est de permettre une annuité qui permette un amortissement en trente ans des nouvelles infrastructures. On considère que ce délai est une limite d'âge raisonnable pour des hôpitaux universitaires comme les nôtres.

Quels sont les hôpitaux concernés et les montants débouqués ?

Il s'agit de Saint-Luc, du CHU de Liège, de Mont-Godinne et d'Erasme, soit l'ensemble de nos réseaux. L'unité de prévision que ce plan de construction ne prévoit pas de dépenses orientées vers de nouveaux investissements dans le développement fondamental pour ces hôpitaux. En termes budgétaires, cela représente cent cinquante millions d'euros entre 2019 et 2023. À l'horizon 2038, la somme cumulée des investissements accordés dans le

cadre de ce mécanisme devrait atteindre le milliard d'euros, selon nos estimations. Cela ne veut toutefois pas dire que ces montants seront versés « cash » aux hôpitaux. Leurs travaux d'investissement se feront rapidement, mais les remboursements, eux, seront étalés dans le temps et dépendront du rythme auquel les mètres carrés sont activés, du taux d'occupation des lits et de l'évolution des taux d'intérêt. Ainsi, si tous les hôpitaux respectent leur programme de construction, et si le taux d'occupation des lits est de 100 % et si les taux d'intérêt restent au niveau que nous avons estimé, alors le budget sera d'un milliard d'euros. Dans les faits, ce sera peut-être moins, peut-être plus.

Le but de ce modèle est de déconsolider l'investissement, pour éviter que celui-ci ne pèse sur le budget de la Fédération Wallonie-Bruxelles. On ne paie donc plus l'infrastructure en tant que telle, mais on finance l'usage de l'infrastructure. Si le lit n'est pas occupé, l'argent n'est pas remboursé. ■

Propos recueillis par
ERIC BURGRAFF
CLARA VAN REETH

CHU LIÈGE

82 millions d'euros

Le Centre hospitalier universitaire de Liège, l'un des acteurs majeurs du monde hospitalier wallon, connaît une augmentation notable, ces dernières années, du nombre de patients (notamment des hospitalisations de jour, des visites ambulatoires et des urgences). Pour répondre à ce défi, le CHU a développé un plan stratégique nommé « CAP 2020 », qui prévoit la réorganisation de son offre médicale, sur ses cinq différents sites, afin d'optimiser la qualité. Le financement de la Fédération Wallonie-Bruxelles permettra la rénovation du site central du Sart-Tilman, en fonction depuis trente ans, ainsi que la construction d'une tour, qui accueillera le Centre intégré d'oncologie et l'Unilab, et de la Tour 7, qui hébergera à terme les urgences et l'activité gynécologique et pédiatrique. Sur le site Notre-Dame-des-Bruyères, les travaux porteront sur la rénovation de certaines infrastructures, pour la plupart vieilles de plus de quarante ans.

CL. VR.

SAINT-LUC

50 millions

Les Cliniques universitaires Saint-Luc, implantées à Woluwe-Saint-Lambert, conçoivent depuis 2016 le projet de rénovation complète de leurs infrastructures à l'horizon 2025. C'est ce projet qui a été retenu dans le cadre du Plan de construction du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les infrastructures actuelles de Saint-Luc - hôpital universitaire qui participe à la formation de près de la moitié des médecins de Belgique francophone - datent de 1976 ; un âge avancé, devenu obstacle au développement de nouvelles approches de soins, par manque de place notamment. Parmi les éléments les plus importants de ce plan 2025 : la construction d'un bâtiment pour l'Institut Roi Albert II (Centre multidisciplinaire de traitement du cancer), d'une nouvelle tour d'hospitalisation et d'un bâtiment pour l'Institut de psychiatrie intégré, ainsi que la rénovation complète du socle du site actuel où se trouvent, entre autres, les salles d'opération.

CL. VR.

ERASME

8,5 millions

Outre la construction de son extension « New Erasme » au sud-ouest du campus, à Anderlecht - projet d'envergure pour lequel il bénéficie déjà d'un financement fédéral de 250 millions d'euros - l'hôpital Erasme s'est vu accorder un nouveau financement dans le cadre du Plan de construction 2019-2023 de la Fédération Wallonie-Bruxelles, afin de compléter son plan stratégique. Ce financement additionnel portera uniquement sur les travaux de rénovation du Centre de réhabilitation gériatrique d'Erasme, spécialisé dans l'accueil des personnes âgées de plus de 75 ans nécessitant une rééducation pluridisciplinaire. Ces travaux prévoient le réaménagement global des infrastructures dudit centre, situé à Woluwe-Saint-Lambert et bâti en 1973. Il s'agit, globalement, de donner un coup de jeune au centre de rééducation, ainsi qu'à l'infrastructure technique des bâtiments (toiture, canalisations, système de chauffage) et d'ajouter un ascenseur.

CL. VR.

MONT-GODINNE

5,5 millions

Le site de Godinne fait partie du CHU-UCL Namur. La rénovation de ses unités de soins, qui datent des années 60 à 70, est probablement la plus impérative des quatre projets financés par le Plan 2019-2023. Les visites effectuées à l'hôpital pour évaluer les besoins de celui-ci dans le cadre du Plan de construction ont confirmé l'état d'urgence de la situation : manque de confort dans les chambres, dégradations importantes des couloirs, sols et plafonds... Le financement accordé par la Fédération Wallonie-Bruxelles prévoit le reconditionnement complet des unités de soins, sur trois étages. Les autres travaux qui seront réalisés à Mont-Godinne comprennent l'extension de la surface du service d'hématologie (principal service de la Wallonie), la remise aux normes du département de radiologie en matière de radioprotection, la rénovation du parking de l'hôpital de jour, ainsi que la reconstruction et la mise en conformité d'un hélicoptère.

CL. VR.